

# L'EXTRÊME DROITE HAÏT LE SYNDICALISME ET LES SYNDICALISTES

## Le corporatisme fasciste, ou le projet historique de l'extrême droite pour anéantir les syndicats.

La haine du syndicalisme fait partie intégrante de l'ADN du fascisme, hier comme aujourd'hui. Il porte un projet de réconciliation entre le capital et le travail, et de négation de la lutte des classes à travers l'anéantissement des syndicats existants. L'extrême droite promeut la création d'organisations qui réunissent patrons et ouvrier-es, au service de la Nation et de la productivité. C'est le corporatisme fasciste.

La Charte du travail (*Carta del Lavoro*) mise en place par Mussolini en 1927, le décrit très clairement : « *Réconciliation entre les intérêts opposés des employeurs et des travailleur-euses et leur subordination aux intérêts supérieurs de la production.* » ;

En France, le régime de Vichy s'inscrit pleinement dans cette logique : le maréchal Pétain donne en 1941 cette définition de l'ordre nouveau corporatiste : *L'ordre nouveau corporatiste institue des groupements comprenant tous les membres d'un même métier : patrons, technicien-nes, ouvrier-ères. Le centre du groupement n'est donc plus la classe sociale, patronale ou ouvrière, mais l'intérêt commun de tous ceux qui participent à une même entreprise.* ».

Ce principe sera également repris dans l'Espagne de Franco (*Fuero del Trabajo*), dans le Portugal de Salazar ou dans l'Allemagne nazie.

L'extrême droite a également tenté dans l'histoire de concurrencer les syndicats pour les affaiblir :

- Les syndicats « jaunes » au début du XXe siècle ;
- En Allemagne en 1928 le parti nazi créa le NSBO : organisation des cellules d'entreprises national-socialiste. Ce pseudo syndicat devait concurrencer les syndicats existants.
- Le 10 mai 1933, est créé le DAF (Front allemand du travail) qui deviendra l'organe unique des travailleur-euses et des employeurs allemands, soumis au contrôle étroit du parti nazi, après l'absorption de l'association des employeurs en novembre 1933 puis celle du NSBO en 1935 qui restait jusque-là le seul syndicat officiel.

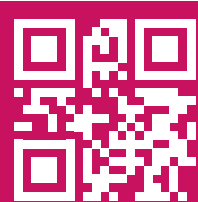
- La CFT (Confédération française du travail) dans l'automobile dans les années 1960 et jusqu'en 1977, remplacée par la CSL (Confédération des syndicats libres) suite à l'assassinat de notre camarade Pierre Maitre, et aux blessures par balles de deux autres militants CGT à Reims en juin 1977 par un commando de membres de la CFT pendant un mouvement de grève aux Verre-ries Mécaniques Champenoises ;
- Plus récemment, dans les années 90, le Front national a lancé ses « syndicats », sous l'appellation « Syndicat Front national » qui regroupait notamment les syndicats professionnels FN-RATP, FN TCL, FN-Pénitentiaire, FN-Poste, FN-Police, le Mouvement pour une éducation nationale (MEN), le FN des locataires (FNL), le FN des Salariés de la Presse (FNSP)... Cependant, l'existence de ces « syndicats » fut invalidée par la justice française grâce à une action commune de la CGT et de la CFDT.

## Rien n'a changé aujourd'hui !

Mais à travers des déclarations de personnalités d'extrême droite, on voit que le syndicalisme et ses moyens d'actions restent une cible pour le RN :

- Jordan Bardella : « *honte à Sophie Binet* » (meeting du 1er février 2025) ;
- Marion Maréchal « *Il faut une réforme syndicale dans notre pays et durcir les conditions du droit de grève en l'interdisant pendant les vacances scolaires* » (Cnews, 21 mai 2024) ;
- Louis Alliot : « *Les syndicats sont les croque-morts du monde économique et du travail, ils ne servent à rien* » (25 août 2022 BFMTV).

Le RN s'inscrit dans la continuité de la tradition « corporatiste » de Mussolini et de Pétain. Cette orientation apparaît clairement dans ses programmes politiques, comme en 2012 : « *Une grande réforme des syndicats sera mise en œuvre [...]. Des syndicats plus représentatifs [...] seront en effet plus à même d'entrer dans des logiques de concertation constructives et moins tentés de recourir*



à un rapport de force. ». Cela apparaît également dans le positionnement officiel du RN, si l'on en juge par cet extrait de son livret économique, présenté le 14 septembre 2024 à la presse : « *Recréer les conditions d'une véritable liberté syndicale. Un dialogue social apaisé favorise la productivité des entreprises. Aussi [...] la création de nouveaux syndicats sera facilitée et les candidatures libres autorisées. Les syndicats seront également soumis aux règles et aux modalités de contrôle financier qui s'appliquent aujourd'hui aux partis politiques* ».

Derrière ces formules, se dessine un objectif premier : émietter le paysage syndical en multipliant les organisations corporatistes, téléguidées par le patronat. C'est cela que le RN vise par « *liberté syndicale* » et « *candidatures libres autorisées* ». S'il arrivait demain au pouvoir, la mise en œuvre de ces nouvelles organisations aurait pour but affaiblir les syndicats existants.

Le « *contrôle financier* » annoncé – alors même que les syndicats sont déjà soumis à des contrôles Urssaf, à celui d'experts comptables et de commissaires aux comptes – témoigne de la volonté du RN de soumettre les syndicats financièrement, voire s'ils accédaient au pouvoir, de supprimer certains financements légitimes

(formation syndicale, paritarisme, etc.).

Mais l'objectif final apparaît clairement à la lumière de l'histoire : un « *dialogue social apaisé qui favorise la productivité de l'entreprise* » renvoie directement à l'idéologie fasciste de réconciliation des classes et de négation de la lutte des classes.

In fine, c'est la disparition des syndicats qui est visé par le Rassemblement national.

Éric Zemmour a été encore plus direct, lors d'un meeting en 2022 : « *Mon projet politique c'est la fin de la lutte des classes. Il faut réconcilier les patrons et les salariés dans un intérêt commun* ». Une définition très proche de celle décrite dans la Charte du travail de Mussolini.

Souvenons-nous enfin de cette déclaration de Mussolini, devant la chambre des députés le 26 mai 1927 : « *Tout dans l'État, rien contre l'État, rien en dehors de l'État* ».

Soyons clair-es : le projet de l'extrême droite, c'est la destruction pure et simple des syndicats, – et de la CGT en premier lieu.

## RÉSISTANCE SYNDICALE !

L'extrême droite a, de tous temps, tenté de bâillonner les syndicats parce que le mouvement syndical lui a toujours été opposé. Seul un syndicalisme qu'elle contrôle lui est tolérable.

Aussi, nous affirmons que **l'idéologie d'extrême droite n'est pas soluble dans le syndicalisme, et inversement !**

Les organisations syndicales défendent tous les salarié-es sans distinction d'origine, de religion ou de nationalité, et ont toujours porté des valeurs de solidarité, opposées à leurs idées d'exclusion.

En juin 2024, cinq organisations syndicales – CGT, CFDT, UNSA, FSU et Solidaires – se sont rassemblées pour s'opposer collectivement au danger de

l'extrême droite.

**Comme le rappelle le préambule de ses statuts, la CGT agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et de toutes les formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions.**

**Elle œuvre pour l'égalité entre les femmes et les hommes, les libertés et les droits syndicaux, le plein exercice de la citoyenneté, la défense de l'environnement, pour la paix, le désarmement, les droits de l'homme et le rapprochement des peuples.**

**Voilà notre boussole !**